



Monsieur Bruno LE MAIRE

Ministères de l'Économie, des Finances et de la Relance

139 rue de Bercy

75012 Paris

Paris, le 7 mars 2022

Objet : demande d'aides financières liées à l'explosion des prix du carburants

Monsieur le Ministre,

A la suite des déclarations sur le plan résilience, et alors que la crise ukrainienne accélère l'inflation et entraîne inexorablement une hausse importante des prix des carburants, les organisations professionnelles taxis demandent une aide d'urgence au Gouvernement. En effet, la trésorerie des entreprises de taxis diminue drastiquement sans aucune possibilité de répercussion sur la clientèle.

Comme vous le savez, c'est l'Etat qui fixe chaque année l'évolution des tarifs des professionnels taxis. Lors de la concertation pour les hausses tarifaires, la plupart des organisations professionnelles ont demandé une hausse de 3 à 3,5% afin de permettre aux chauffeurs de taxis de conserver leur pouvoir d'achat. Cette demande était parfaitement légitime compte tenu des hausses des charges constatées.

Le gouvernement a fixé, juste avant la crise économique actuelle, la hausse pour 2022 à seulement 2%. Il est évident que cette augmentation s'avère aujourd'hui très insuffisante face à l'explosion des charges subies par nos entreprises et aux projections défavorables pour les mois à venir.

En attendant la révision tarifaire de 2023, il est nécessaire que l'Etat soutienne les 60 000 professionnels taxis pour les aider à traverser cette période de choc inflationniste. A ce titre nous sollicitons de toute urgence des mesures d'accompagnement pour nos entreprises dans le cadre du plan résilience.

Nous sommes à votre disposition ainsi qu'à celle de vos équipes pour étudier les dispositifs les plus adaptés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la F.N.T.I
Ahmed SENBEL

Pour l'U.N.T
Rachid BOUDJEMA

Pour la F.N.A.T
Michel GOUGEON

Pour l'U.N.I.T
Armand JOSEPH-LOUDIN